

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE DES CHAMBRES D'HÔTES

OBJET :

Ces conditions générales de vente sont destinées à l'usage de la réservation de séjours en chambre d'hôtes au Mas Cauvy, 559 chemin du Mas Cauvy, 30380 Saint-Christol-Les-ALès. Elles constituent le contrat de réservation entre la SARL LE MAS CAUVY qui exploite et gère les chambres d'hôtes du Mas Cauvy et le client pour un séjour en chambre d'hôtes. L'acceptation et le respect de ces conditions de vente sont acquis dès le versement de l'acompte. La propriétaire Sophie Boeckler s'engage à faire tout son possible pour réserver aux clients un accueil chaleureux, leur assurer un séjour agréable et leur faciliter la connaissance de la région.

LA DURÉE DE VOTE SÉJOUR :

Le présent contrat, accepté par le client est conclu pour une durée déterminée lors de la réservation. Le client ne pourra en aucune circonstance se prévaloir d'un quelconque droit au maintien dans les lieux sauf accord du propriétaire.

NOS TARIFS :

Les prix indiqués sur le présent site sont des prix en €uros TVA incluse par chambre et par nuit, pour le nombre de personnes et pour les dates choisis. Nos prix s'entendent toutes taxes comprises. Les petits déjeuners sont compris dans le prix. La taxe de séjour sera indiquée en complément lors de la facturation du solde. Les tarifs et offres s'étendent sous réserve de disponibilité au moment de la réservation et sont susceptibles de ne pas être reconduits pour des réservations ultérieures. Les conditions, tarifs et offres non contractuels sont susceptibles d'être modifiés sans préavis.

RÉSERVATION :

Toute réservation est assortie d'une confirmation écrite faite au client (mail ou courrier) ou du client et du versement d'un acompte de 30% du montant total du séjour, avec un minimum d'une nuitée par chambre réservée. Les acomptes sont non remboursables, déductibles de la facture totale le jour du départ. Les acomptes devront être versés au plus tard sous 10 jours à dater de la demande de réservation et seront encaissés à réception. La réservation est enregistrée et confirmée à partir de l'encaissement de l'acompte. Le versement de l'acompte implique l'acceptation des présentes conditions générales de vente. Merci de bien vouloir noter que sans le versement de l'acompte dans le délai imparti, la réservation n'est pas confirmée et que, en conséquence, nous nous réservons le droit de récupérer les chambres.

MODALITE DE PAIEMENT :

Paieement en espèces, par chèque, virement bancaire et carte bancaire.

- Chèque bancaire - banque domiciliée en France (à l'ordre de SARL LE MAS CAUVY).
- Virement Bancaire - (exclusivement en euros) sur le compte de la SARL LE MAS CAUVY (RIB fourni sur demande). Les frais de virement sont à la charge exclusive du donneur d'ordre.

Le solde du séjour ainsi que les consommations et prestations supplémentaires non mentionnées au présent contrat. Il est à régler la veille du départ, à l'initiative du client.

LA TAXE DE SÉJOUR :

La taxe de séjour est un impôt local que le client doit acquitter auprès du propriétaire qui la reverse ensuite au trésor public.

MODIFICATION ET ANNULATION DE RÉSERVATION :

Toute modification et annulation partielle ou totale de réservation par le client doit faire l'objet d'une demande directement auprès de notre établissement, soit par courrier, soit par email. Cette demande de modification ou d'annulation ne sera effective que lorsque le Mas Cauvy aura confirmé son acceptation par courrier ou par email.

- Si l'annulation intervient plus de 30 jours avant la date d'arrivée, le montant versé lors de la réservation sera remboursé.
- Si l'annulation intervient moins de 30 jours avant la date d'arrivée, l'acompte de 30 % est conservé. Si le client le souhaite, il peut être remplacé sur un autre séjour dans une limite de 6 mois à partir de la première réservation, suivant les disponibilités.
- Si le client ne se manifeste pas de quelque manière que ce soit avant 20h le jour prévu de début de séjour, le présent contrat devient nul et le propriétaire peut disposer de ses chambres d'hôtes. L'acompte reste acquis au propriétaire qui se réserve le droit de réclamer le solde du prix de l'hébergement.
- En cas de séjour écourté, le prix correspondant au coût de l'hébergement reste intégralement acquis au propriétaire.
- Si avant le début du séjour le Mas Cauvy se voit dans l'obligation d'annuler la réservation, il doit informer son client soit par courrier, soit par email. Le client, sans préjuger des recours en réparation des dommages éventuellement subis, sera remboursé immédiatement des sommes déjà versées.

Nous attirons votre attention sur le fait qu'aucune assurance annulation n'est incluse dans nos tarifs. Il est par conséquent vivement recommandé d'en souscrire une.

RESPONSABILITÉ :

Le client atteste être couvert par une assurance responsabilité civile couvrant sa responsabilité et celle de sa famille.

Les enfants des clients évoluent au sein du Mas Cauvy sous l'unique responsabilité de leurs parents. L'utilisation de la piscine est aux risques et périls du client. Le client s'engage à rendre les chambres d'hôtes en parfait état à la fin du séjour, à déclarer et assumer financièrement, toute dégradation éventuelle dont il pourrait être responsable. La SARL LE MAS CAUVY décline toute responsabilité en cas de vol, perte, dégradation d'effets personnels et/ou de dommages ou de blessures aux biens ou personnes se trouvant sur la propriété, peu importe la cause.

En cas d'oubli dans la chambre à l'issue du séjour, les effets peuvent être envoyés à la personne concernée, sur sa demande et à ses frais.

L'HEURE D'ARRIVÉE :

Le client doit se présenter le jour de sa réservation de 16h à 19h.

L'HEURE DE DÉPART :

Le jour du départ, les clients doivent libérer les chambres avant 10h30. Tout départ postérieur à 10h30 entraînera la facturation d'une nuit supplémentaire.

LE CHANGEMENT DE CHAMBRES :

Sans que le client ne puisse se prévaloir d'aucune indemnité, le Mas Cauvy se réserve la possibilité de changer la chambre initialement réservée par le client par une chambre de même capacité ou de capacité supérieure. Dans un tel cas, le coût de la réservation reste inchangé.

CAPACITÉ :

Le présent contrat est établi pour un nombre précis de personnes. Si le nombre de clients dépasse ce nombre, le propriétaire est en droit de refuser les clients supplémentaires. Ce refus ne pourra être considéré comme une modification ou une rupture du contrat à l'initiative du propriétaire. En cas de départ du client, aucun remboursement ne peut être envisagé. Notez qu'il peut être possible, dans certains cas et sous certaines conditions, de mettre à disposition un couchage d'appoint, impliquant des frais supplémentaires pour le client.

LE PETIT-DEJEUNER :

Le petit-déjeuner est servi chaque matin entre 8h30 et 9h30 sur la terrasse près de l'accueil ou dans la salle de l'accueil en fonction du temps.

LES ANIMAUX DE COMPAGNIE :

Les animaux de compagnie ne sont pas admis, excepté les animaux d'utilité (chien guide). En cas de non respect de cette clause par le client, le refus d'accepter les animaux et ses propriétaires par le Mas Cauvy ne peut être assimilé à une modification ou une rupture du contrat à l'initiative du propriétaire. De sorte qu'en cas de départ du client, aucun remboursement ne peut être envisagé.

ART DE VIVRE ET UTILISATION DES LIEUX :

Le respect d'un certain « art de vivre » est demandé à tous les clients pour garantir la quiétude du lieu et le confort de tous. Le client s'engage à respecter les consignes de savoir vivre figurant dans les chambres et dans les présentes conditions générales de vente.

Pour la tranquillité de tous, le silence est demandé de 22h à 8h.

L'ensemble des pièces de la maison d'hôtes sont strictement non fumeurs, ainsi que le balcon et la terrasse.

Toute attitude irrespectueuse envers les autres clients et/ou des installations peut entraîner l'annulation immédiate de la réservation.

Seules les personnes séjournant au Mas Cauvy sont autorisées à utiliser les lieux communs et la piscine.

Merci de ne pas jeter de lingettes ou protections féminines dans les WC (bassins de phytoépuration).

LA PISCINE :

La piscine est ouverte de mai à septembre (en fonction du temps), de 10h00 à 20h0. La piscine est réservée uniquement aux membres de la famille et aux proches des propriétaires, aux clients séjournant en chambre d'hôtes et au camping.

Un règlement est affiché à l'entrée de la piscine et doit être respecté.

Il est notamment interdit de rentrer avec des chaussures ou de manger à l'intérieur de la piscine. Merci de vous doucher avant d'entrer dans l'eau.

Il est interdit de courir, plonger, sauter, se pousser.

Les enfants de moins de 12 ans et ceux qui ne savent pas nager doivent obligatoirement être accompagnés d'un adulte.

Tout utilisateur de la piscine doit être couvert par une assurance Responsabilité Civile défense et recours.

La SARL LE MAS CAUVY et les propriétaires des lieux déclinent toute responsabilité en cas d'accident ou de noyade.

REGLEMENT INTERIEUR

Un règlement intérieur est affiché à l'accueil de l'établissement et disponible sur simple demande. Tout client doit avoir lu le règlement intérieur ainsi que les conditions générales de vente et doit les appliquer à la règle sous peine de résiliation du contrat.

Le règlement de la piscine est affiché à l'entrée de celle-ci.

Ces règlements et conditions générales de vente sont également accessibles sur le site internet

INFORMATIQUE ET LIBERTÉ

Les informations que vous nous communiquez au moment de votre réservation sont confidentielles et ne seront en aucun cas transmises à des tiers. Conformément à la loi informatique et des libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, et d'opposition aux données personnelles vous concernant. Pour cela, il vous suffit de nous faire part de votre demande par écrit.

RECLAMATIONS

Toute réclamation éventuelle suite à un séjour, devra être formulée par écrit, et envoyée par lettre recommandée avec accusé de réception, dans les 20 jours suivant votre séjour. Les coordonnées du médiateur susceptible d'être saisi par le client, sont les suivantes : CM2C - 14 rue Saint Jean 75017 Paris - cm2c@cm2c.net .

DROIT APPLICABLE – LANGUE

Les présentes Conditions Générales de Vente et les opérations qui en découlent sont régies et soumises au droit français. Les présentes Conditions Générales de Vente sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues étrangères, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

MODIFICATION DES CONDITIONS DE VENTE :

Les présentes conditions de vente sont modifiables à tout moment et sans préavis. L'acceptation et le respect de ces conditions de vente sont réputés acquis aussitôt l'acompte versé.